



Qui doit payer l'abonnement a l'eau

Par **TRAN**, le **14/07/2009** à **14:01**

Bonjour,

Ma propriétaire a fait faire des travaux il y a 2 ans pour faire raccorder la maison que je lui loue à l'eau courante mais le raccordement n'a pas été effectué. J'utilise donc l'eau du puits du village mais depuis ces travaux, je paye l'abonnement au service de l'eau tous les 6 mois. Recemment, un voisin m'a dit que n'étant pas raccordée, ce n'était pas à moi mais à ma propriétaire de régler l'abonnement.

Le service de l'eau qui encaisse l'abonnement n'a pas su me renseigner .

Y at-il quelqu'un qui connaisse la réponse à cette question? merci